



Avis de convocation **Assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale annuelle de la Commission des loisirs de Larouche se tiendra le **mardi 12 avril 2016 à 19h** à la **salle du Conseil (#212), Hôtel de ville, 610, rue Lévesque, Larouche, G0W 1Z0.**

Veuillez noter que toute personne physique intéressée aux buts et aux activités de la Commission des loisirs, âgée de 16 ans et plus et résidant sur le territoire de la municipalité de Larouche est membre de la Commission des loisirs de Larouche.

Cette année, quatre (4) postes au sein du Conseil d'administration seront en élection. Nous vous invitons donc à participer en grand nombre. De nouveaux règlements généraux devront également être ratifiés au cours de l'assemblée. Ils vous seront remis sur place avec le rapport d'activités et le bilan financier. Les règlements généraux sont disponibles immédiatement pour consultation sur le site web de la municipalité de Larouche (www.villedelarouche.qc.ca).

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue ;
2. Lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
5. Rapport d'activités du Conseil d'administration sortant ;
6. Présentation du bilan financier ;
7. Ratification des règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale ;
8. Nomination d'un président et secrétaire d'élection ;
9. Lecture de la procédure d'élection ;
10. Élection des administrateurs ;
11. Parole aux membres ;
12. Varia ;
13. Levée de l'assemblée.

En espérant vous rencontrer prochainement et collaborer avec vous à l'organisation et au développement des loisirs de notre municipalité.

Maxime Larouche
Secrétaire-trésorier

Donné à Larouche, le 15 mars 2016.